



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre le racisme en milieu scolaire

Question au Gouvernement n° 1291

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE RACISME EN MILIEU SCOLAIRE

Mme la présidente . La parole est à M. Davy Rimane.

M. Davy Rimane . Monsieur le premier ministre, je m'adresse à l'Assemblée le cœur gros et empli de colère, car aujourd'hui la République choisit ses enfants.

Je veux vous parler de Thays et d'Anaïs, dont je salue le courage face aux situations dramatiques qu'ils ont affrontées.

Thays, un jeune homme de 15 ans, a été humilié et tabassé par un groupe d'élèves de son collège parce qu'il n'était pas Blanc. Les autorités ont refusé de prendre la plainte de sa famille, qui a subi le harcèlement des affaires sociales, la maman étant même menacée de perdre la garde de ses enfants. Je salue le courage exemplaire de cette femme dans cette situation difficile.

Anaïs, scolarisée dans une école privée, a également subi le harcèlement des autres élèves du fait de sa couleur de peau, privée de sa table et de sa chaise, empêchée de s'asseoir tant que les autres, qui ne lui ressemblaient pas, n'étaient pas assis.

Résultat : Thays et Anaïs ont été exclus de leurs écoles. Le rectorat de Moselle a déclaré qu'Anaïs n'avait qu'à se rendre au CIO pour réfléchir à son avenir...

Les actes de négrophobie et de racisme ne peuvent pas perdurer dans le territoire français. Les défaillances des ministères de la justice, de l'intérieur et de l'éducation nationale sont inacceptables. Nous demandons que des enquêtes soient ouvertes afin que des sanctions exemplaires soient prises dans les plus brefs délais et que ces deux jeunes ne soient pas brisés par la non-réponse du gouvernement face à des faits aussi intolérables. Lorsqu'il s'agit d'actes antisémites, vous réagissez très vite, ce que je salue, mais les actes de négrophobie restent considérés comme des faits divers au niveau national. Ce n'est plus possible ! Que comptez-vous faire pour ces jeunes brisés par une réalité qu'ils subissent au quotidien ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP.*)

Mme Géraldine Grangier . Et le racisme anti-Blancs, on en parle ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, *ministre de l'éducation nationale* . Je crois – j'espère en tout cas – qu'il y a une unanimité absolue pour soutenir vos propos : le racisme comme l'antisémitisme n'ont pas leur place dans la République. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, SOC, HOR et GDR. – M. Roger Chudeau applaudit aussi.*) On ne qualifie pas une personne en raison de sa couleur de peau, de ses convictions politiques,

philosophiques ou religieuses, de son orientation sexuelle ou de son état de santé !

M. Raphaël Arnault . C'est pourtant ce qui se passe !

M. Édouard Geffray, *ministre* . Premièrement, nous partageons la colère que vous exprimez et qu'ont légitimement ressentie les élèves que vous avez mentionnés. Deuxièmement, pour lutter contre le racisme – c'est un combat permanent –, il faut à la fois prévenir, signaler les faits, soutenir les victimes et sanctionner les auteurs – c'est une chaîne.

Même si j'ai un goût modéré pour les plans, les objectifs de prévenir, soutenir et signaler font l'objet d'un plan national 2023-2026 qui vise à ce que, dans tous les établissements scolaires, une action soit conduite à l'égard des personnels et des élèves – notamment dans le cadre de la semaine contre le racisme et l'antisémitisme, mais pas seulement.

Pour ce qui est des sanctions, il faut être absolument ferme et catégorique : pour un élève coupable de racisme vis-à-vis d'un autre élève, c'est l'exclusion ; pour un membre du personnel qui se rendrait coupable de racisme vis-à-vis d'un autre membre du personnel ou d'un élève, c'est la radiation. C'est très clair.

S'agissant des situations que vous mentionnez, je suis preneur des établissements précis pour, en fonction de ce que vous me direz, déclencher – comme je le fais à chaque fois – des enquêtes administratives et en tirer – comme je le fais à chaque fois – les conséquences. (*Mme Danielle Brulebois applaudit.*)

M. Sylvain Maillard . Très bien !

Mme la présidente . La parole est à M. Davy Rimane.

M. Davy Rimane . Monsieur le ministre, le rendez-vous est pris. Je rappelle qu'aujourd'hui encore d'autres enfants qui nous ressemblent, qui me ressemblent, subissent cette chose et sont abandonnés par la République. Il est temps d'arrêter de parler et d'agir ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR et LFI-NFP. – M. Arnaud Bonnet applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Davy Rimane](#)

Circonscription : Guyane (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1291

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 février 2026